

Droits bafoués...

Pauvreté...

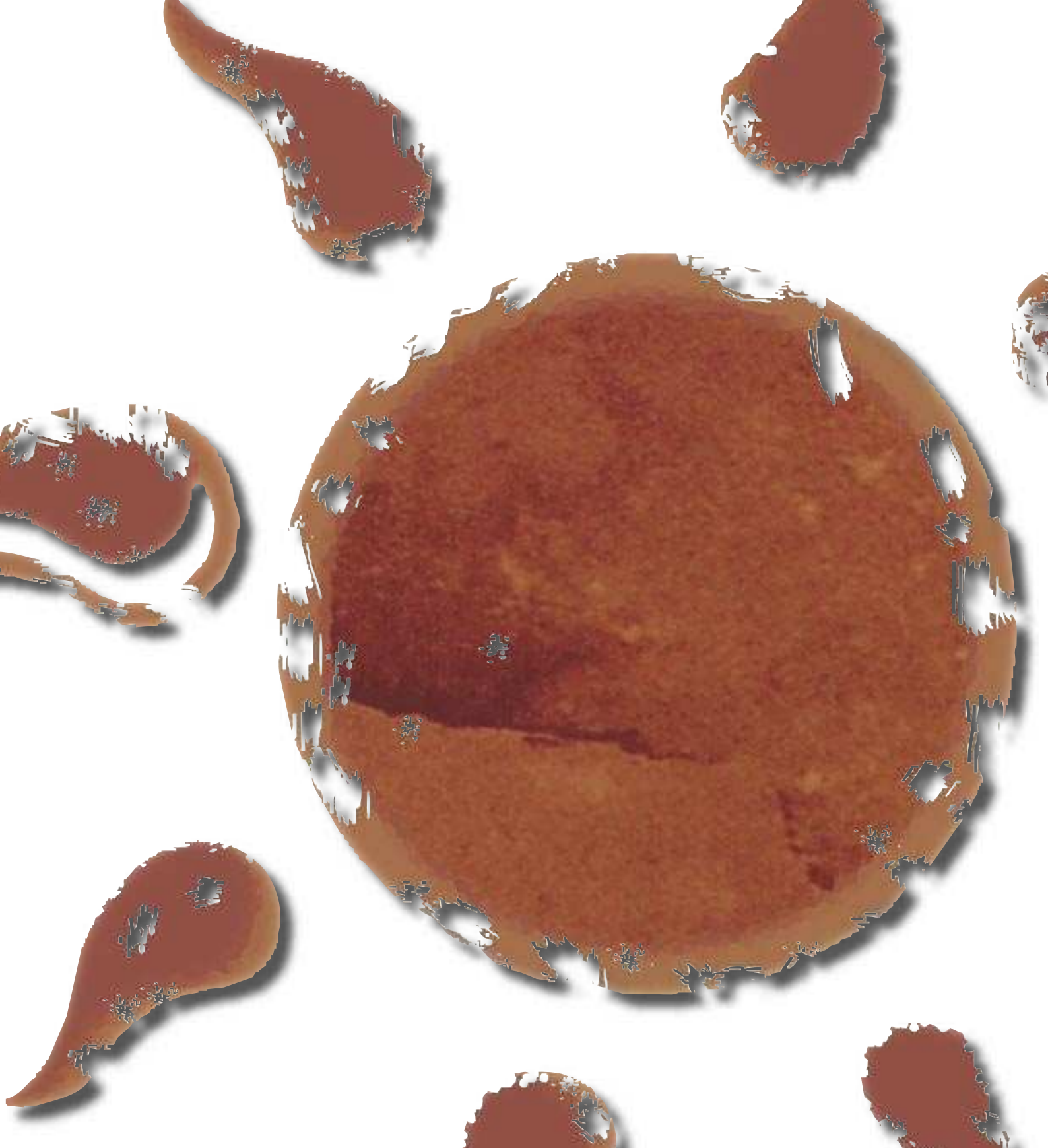
Nature menacée...

Déchets...

Eau gaspillée...

Effet de serre...

Changer
d'empreinte ?



Le développement durable :

essayez ça !

Effet de serre, pollutions, mondialisation, conflits, injustices...

Les traces laissées par notre génération sont profondes.

Et si le pire était encore à venir ?

Les ressources du monde s'épuisent, la pauvreté s'accroît, les richesses sont partagées inégalement et nous sommes toujours plus nombreux à y prétendre.

Selon les experts, si tous les pays du Monde adoptaient le même train de vie que les pays développés, les ressources de trois planètes ne suffiraient pas...

Etat, collectivité, entreprise, citoyen, avons chacun notre rôle à jouer pour un monde plus équitable, où les ressources seront utilisées avec raison, sur une Terre toujours habitable.

Satisfaire nos besoins selon ces principes, pour nous et pour les générations futures, c'est ça, le développement durable.

Vous avez entre les mains un livret pour comprendre que les six phénomènes, ici présentés, sont interdépendants... Et qu'il est temps d'agir, tous, à tous les niveaux.

Participez à changer l'empreinte laissée par notre société, maintenant. Et parlez-en à votre voisin...

Ça devient chaud !

«Au cours du 21^e siècle, la température à la surface du globe pourrait augmenter de 2 à 6°C». La montée des eaux provoquerait le déplacement de 150 millions de personnes d'ici 2050.

En un siècle, le climat s'est réchauffé de 0,6°C.

Les scientifiques évaluent à 28 milliards de tonnes les émissions de gaz à effet de serre que nous rejetons aujourd'hui dans l'atmosphère pour nos besoins de transport, de chauffage, de climatisation, pour l'agriculture, l'industrie... En un siècle, les concentrations de gaz à effet de serre ont augmenté de 50 %.

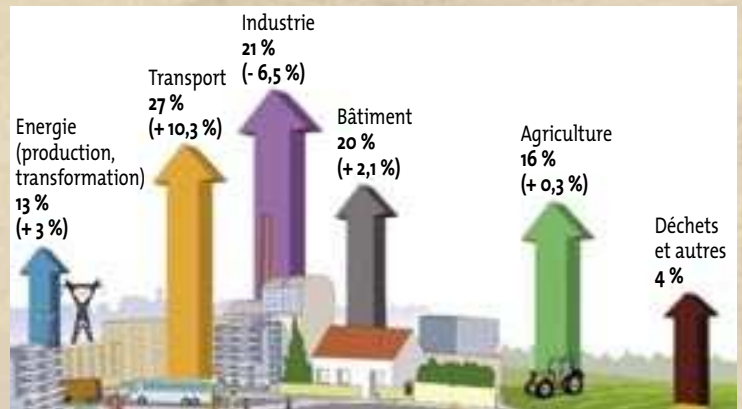
Le Groupement Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) a confirmé que l'effet de serre a déjà amorcé une modification majeure du climat sans toutefois en connaître l'ampleur.

Depuis 1998, des phénomènes climatiques extrêmes se produisent : inondations en Chine ; gigantesques incendies au Brésil, en Indonésie ; cyclones en Amérique centrale ; sécheresse en Mongolie ; tempêtes en Europe...

Si rien ne change dans notre manière de consommer et de produire, les anomalies climatiques, la fonte des glaces, la montée des eaux s'accroîtront. Le niveau pourrait ainsi s'élever d'au moins 50 centimètres d'ici 2100.

Les mouvements migratoires consécutifs à la montée des eaux, qui rayerait de la carte de nombreux états insulaires et des régions côtières, provoquerait le déplacement de 150 millions de personnes d'ici 2050.

Part relative des activités dans les émissions de gaz à effet de serre en France et leur croissance.



Source : Mission interministérielle de l'effet de serre, France. Chiffres du CITEPA 2000

(Source : atlas mondial du développement durable).

Ça bouge...

Le **protocole de Kyoto** a permis, en 1997, de décider la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Mais certains états, parmi les plus nantis et les plus pollueurs, n'ont pas encore ratifié cet accord.

Pour leur part, **les quinze Etats membres de l'Union Européenne se sont engagés à réduire de 8 % leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2010.**

La **France** s'est d'ores et déjà dotée d'un Programme National de Lutte contre le Changement Climatique. L'utilisation des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la multiplication des axes de progrès dans les transports, l'adoption de nouveaux comportements figurent parmi les principales priorités du programme.

Les **politiques volontaires régionales** sont essentielles pour atteindre cet objectif. Ainsi, la Région Nord-Pas-de-Calais et l'ADEME soutiennent différentes opérations exemplaires concourant à réduire les émissions de CO₂, grâce

à de nombreuses innovations en matière d'économie d'énergie ou d'utilisation d'énergies nouvelles et plus propres. **La région Nord-Pas-de-Calais est la seule région française à avoir diminué sa consommation d'énergie.**

Cette économie équivaut chaque année à la ressource transportée par dix super-pétroliers... Tels que le Prestige et l'Erika... Malgré ces résultats, l'ADEME s'inquiète aujourd'hui de l'explosion des besoins énergétiques de l'automobile, dont les trajets domicile-travail seraient la principale cause et ce, malgré la croissance significative de l'offre et de l'usage du Train Express Régional...

Changements climatiques J'agis

◀ Pour commencer... ▶

- ▶ Je favorise les modes de transports doux : vélo, roller, la marche à pied...
- ▶ J'emprunte les transports en commun (quatre fois moins d'énergie par passager que l'automobile).
- ▶ J'éteins les veilles des appareils électriques (l'équivalent d'une tranche nucléaire par an !).
- ▶ Je chauffe mon foyer raisonnablement, en baissant d'un degré, pour voir...
- ▶ J'installe des ampoules à basse consommation.
- ▶ J'achète les appareils ménagers les plus économes (de classe A ou B).
- ▶ Je me rends à l'Espace Info Energie le plus proche, où des spécialistes me donnent des conseils concrets et gratuits sur l'économie d'énergie et les énergies renouvelables. Pour le trouver : www.ademe.fr/particuliers/PIE/InfoEnergie.html

◀ Un cran au-dessus... ▶

- J'approfondis mes connaissances
- www.impact-de-serre.gouv.fr : rapport téléchargeable sur les « impacts potentiels du changement climatique en France au XXI^e siècle ».
 - www.energie-plus.com : actualité de l'énergie et les principales énergies renouvelables.
 - www.direct-residentiel.com : voir le dossier sur la qualité environnementale des maisons individuelles.
 - www.ademe.fr : d'excellentes fiches explicatives pour les particuliers ; la stratégie nationale et le débat national sur l'énergie. Dans la rubrique « transport » : les véhicules les plus propres du marché.
- ▶ Je fais mes calculs et me détermine à recourir aux énergies renouvelables pour les besoins domestiques, grâce aux conseils de l'Espace info Energie.
 - ▶ Je participe ou provoque des actions de maîtrise de l'énergie, à l'école, au travail...
 - ▶ J'intéresse mon employeur aux « plans de déplacement d'entreprises », pour réduire l'usage de l'automobile, au bénéfice des moyens moins polluants et plus sobres. Des aides sont prévues par l'ADEME pour les opérations exemplaires. En savoir plus : www.ademe.fr rubrique « transports », puis « aides »

Une mechante fracture !

Le fossé entre riches et pauvres se creuse toujours plus. Dans le monde, un habitant sur cinq jouit d'une prospérité élevée et s'octroie 90% de la consommation personnelle mondiale totale.

Les écarts se creusent également à l'intérieur des frontières. La croissance accélérée de la Chine, l'Inde ou l'Indonésie a certes fait progresser le PIB national, mais a aggravé les différences de niveau de vie entre les habitants.

Les pauvres, les malades, sont les plus touchés par l'aggravation de l'état de l'environnement.

La malnutrition touche près d'un habitant sur cinq.

L'accès à la santé reste un problème majeur : 90% des morts de maladies infectieuses vivaient dans les pays en développement. Si les laboratoires pharmaceutiques puisent la plupart des principes actifs de leurs produits dans ces pays, «82,6% du marché mondial des médicaments se partagent entre l'Amérique du Nord (40,2%), l'Europe (26,6%) et le Japon (15,8%). Beaucoup de pays ne peuvent accéder à ce marché»*. Le slogan des Nations Unies «la santé pour tous en l'an 2000» annoncé en 1980 est caduc...

L'éducation, atout majeur du progrès social, connaît les mêmes disparités.

La majorité des femmes reste encore exclue du savoir et du pouvoir.

En France, en 1997, 4,2 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté.

**4 milliards
d'habitants
vivent
avec moins
de 2 €
par jour,
20%
de la population
mondiale
de plus
de 15 ans
est
analphabète,
800 millions
de personnes
ont faim.**

* Source :
Atlas mondial
du développement
durable.



Ça bouge...

Lors du Sommet de la Terre de Johannesburg (2002), la communauté internationale reconnaît que l'éradication de la pauvreté est une des « exigences essentielles du développement durable ». Elle constate que « la faille profonde qui divise la société entre riches et pauvres et le fossé qui ne cesse de grandir entre pays développés et en développement constituent une menace majeure pour la prospérité, la sécurité et la stabilité mondiales ». Les signataires de la déclaration « invitent instamment les pays qui ne l'ont pas encore fait à s'employer concrètement à atteindre les niveaux d'aide publique au développement convenus au niveau international ». Seuls les Pays Bas et certains pays scandinaves ont rempli leurs objectifs...

Depuis 1992, la loi donne aux **collectivités territoriales** un cadre leur permettant de travailler directement avec leurs homologues étrangers à

des projets communs. Par exemple, la Région Nord-Pas-de-Calais mène une action de « coopération » en direction de la région de Saint-Louis au Sénégal, la région de Kayes au Mali et de trois provinces du Viêt-Nam). La Région Nord Pas de Calais a créé un fonds spécifique : le SISA (Solidaire Ici, Solidaires Ailleurs) pour aider les structures désireuses d'opérer des coopérations, notamment avec le Sud

Des centaines d'associations agissent en France ou en direction de l'étranger. Elles font face aux urgences ou s'efforcent de tisser des coopérations de plus long terme. Dans le Nord-Pas-de-Calais, il existe plus de 200 associations vouées à la coopération et à la solidarité internationales !



Santé,
éducation,
pauvreté

J'agis

◀ Pour commencer... ▶

- ▶ J'achète «équitable», pour une juste rétribution des petits producteurs du Sud. (label Max Havelaar l'un des plus répandus, les points de vente d'«Artisans du monde» (un magasin à Lille)...
- ▶ J'achète mes légumes auprès du réseau Coccagne : «Cultivons la solidarité». (maraîchage bio et insertion des personnes en difficulté).
- ▶ J'achète auprès de petits producteurs bio locaux, attentifs à une agriculture paysanne et solidaire.
- ▶ Je m'informe et soutiens les actions d'organisations solidaires (ATD Quart Monde, Restaus du cœur, Emmaüs...)
- ▶ Je place mes économies auprès des «Cigales» (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne 03 20 68 17 83). Ces clubs effectuent des investissements de proximité dans des sociétés attentives à l'environnement et à la solidarité. Particulièrement développés dans le Nord-Pas-de-Calais.
- ▶ Dans notre région, la Caisse solidaire (Roubaix : 03 20 81 99 70) permet de placer son argent éthiquement, sur les mêmes critères

◀ Un cran au-dessus... ▶

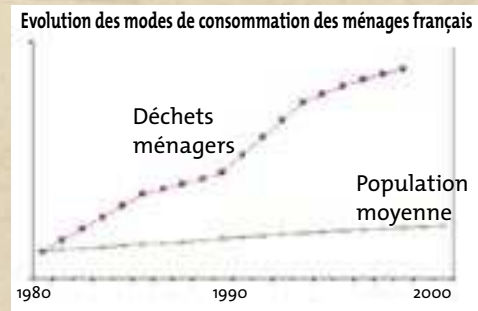
J'approfondis mes connaissances
www.unesco.org : axé sur les problèmes d'éducation au développement
www.cigales.asso.fr : sur l'épargne solidaire
www.banquemondiale.org/ : nombreuses informations sur la situation et les stratégies mondiales de lutte contre la pauvreté.
<http://www.banque-solidarites.com/partenaires/caissol.htm> : sur l'épargne solidaire, encore
www.atd-quartmonde.org : nombreuses informations, relais de la journée mondiale pour le refus de la misère

- ▶ Je participe à une organisation luttant contre la misère. Une bonne occasion de commencer : la journée mondiale pour le refus de la misère : le 17 octobre (reconnue par les Nations Unies).

La cour est pleine !

Seulement 20% des déchets actuellement produits dans le monde font l'objet d'un traitement¹. En France, la production annuelle d'ordures ménagères ne cesse d'augmenter.

¹ Atlas Mondial du développement durable.



Source : INSEE-Comptes de la Nation, ADEME

La moyenne française de production d'ordures ménagères s'établit à 540 kg par habitant et par an. La production de déchets ménagers par habitant s'accroît avec la taille de la commune. Cette tendance inquiète car la progression de la population dans les grands centres urbains est constante.

Malgré les progrès des filières d'élimination, le transport, le stockage et l'incinération des déchets participent à l'effet de serre et génèrent de nombreuses pollutions.

De plus en plus, le modèle de consommation du Sud se calque sur celui du Nord. Les pays en développement ne disposent pas de moyens comparables aux nôtres pour leur traitement.

Les coûts économiques pour le traitement des déchets sont considérables, pour le contribuable, mais aussi pour l'entreprise. Des filières clandestines d'élimination se sont instaurées et l'on assiste à l'échelle mondiale à des trafics de déchets toxiques depuis les pays industriels vers les pays en voie de développement. Ce phénomène est reconnu implicitement par la Convention de Bâle (1994) qui vise à mettre de l'ordre dans ce trafic au niveau international.



Ça bouge...

En France, la loi de 1992 sur les déchets impose qu'à partir du 1^{er} juillet 2002, l'utilisation des décharges soit autorisée seulement pour des déchets non valorisables (ou déchets ultimes). Elle suit en cela une Directive Européenne de 1991 qui s'applique à l'ensemble des Etats membres.

Des politiques locales développent **la collecte sélective et la création de centres de tri**. Dans notre région, la valorisation de ces déchets continue de progresser, passant de 275 000 tonnes en 1998 à 529 000 tonnes en 2001, mais n'atteint que le taux de 22% du total des déchets produits.

Les initiatives originales se multiplient. Le transport des déchets représente actuellement 15% des flux routiers. **La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a choisi de recourir à la voie d'eau pour transporter ses déchets verts**. Cette action, qui limite l'impact écologique des transports des déchets, est une première en France.

Les «**ressourceries**» ou «**recycleries**» sont de

nouvelles structures de gestion des déchets, devenues ressources à valoriser. Certains déchets sont récupérés, transformés ou réparés, puis revendus aux particuliers. Six ressourceries sont en activité dans le Nord-Pas-de-Calais

L'association **ELISE** développe son activité dans la promotion du tri sélectif des papiers de bureaux, de même que leur collecte et leur valorisation. ELISE a valorisé en 2001 près de 3000 tonnes de papier – l'équivalent de 570 milliards de feuilles ordinaires ! – qui jusque là partaient en décharge ou en incinération.

À Hersin, une centrale de **production d'électricité à partir de biogaz de décharge** est en fonction depuis octobre 2001. Sa production d'électricité équivaut à 3,6 MW. Dans ce domaine de la valorisation et la récupération de biogaz émis par les décharges, comme dans celui de la valorisation agronomique des déchets organiques, de nombreuses expériences se développent en France et à l'étranger.

Déchets

J'agis

◀ Pour commencer... ▶

- > Je produis moins de déchets : c'est la « réduction à la source » ;
- > Je refuse la publicité dans ma boîte aux lettres ;
- > Je reste vigilant sur les emballages (pour certains produits alimentaires, le volume de l'emballage est quasiment trois fois plus important que le produit) et je privilégie les recharges ;
- > Je m'efforce d'acheter les produits les moins générateurs de déchets, et pourquoi pas de récupérer des produits usagés ;
- > J'évite d'utiliser des produits jetables ;
- > Je produis du « compost » à partir de mes déchets organiques (épluchures, végétaux...).
- > Je participe au tri sélectif (même en vacances), je me déplace à la déchetterie.

◀ Un cran au-dessus... ▶

- > J'approfondis mes connaissances
www.ademe.fr : rubrique « déchets »
www.ifen.fr : la rubrique « bases d'information » donne des informations statistiques sur les déchets en France.
www.cercle-recyclage.asso.fr : dans la rubrique « bibliothèque », une sélection de textes législatifs ainsi que de la documentation générale sur l'environnement et le recyclage.
www.environnement.gouv.fr : informations sur la politique nationale et la législation sur les déchets.
<http://www.sortirdunucleaire.org> : sur les conséquences de l'utilisation de l'énergie nucléaire (notamment ses déchets) sur l'environnement.

> J'interroge ma commune sur les dispositifs existants et sur ses intentions en matière de collecte sélective.

> Au travail, je participe activement à la mise en place du tri (cartouches d'encre, papier, plastique...).



Deux à trois espèces de plantes et d'animaux disparaissent toutes les heures.

Plus de 11 000 sont menacées d'extinction à court terme.

La perte annuelle de surface forestière à l'échelle mondiale

est estimée

à environ

9,4 millions d'hectares

par an...

Plus de 7 fois la superficie

de la région

Nord Pas de Calais !

Où sont forêts, moineaux et hirondelles ?

La «biodiversité», c'est la richesse des différentes espèces animales et végétales que porte la Terre.

Depuis 1800, le taux d'extinction d'espèces est 50 fois supérieur au taux naturel. Ce rythme de disparition ne cesse de progresser !

La France se place au deuxième rang mondial, derrière les Etats-Unis, pour le nombre d'extinctions d'espèces. Une gestion ruineuse de la biodiversité des territoires d'Outre-Mer en est la cause.

La biodiversité rend la vie possible sur Terre. Les ressources biologiques nous sont indispensables. Par exemple, la médecine occidentale tire 50 % de ses produits de 119 principes actifs (substances chimiques thérapeutiques) des plantes.

Les forêts abritent une grande partie de la biodiversité et contribuent par ailleurs à stocker le dioxyde de carbone (principal gaz à effet de serre). Elles purifient l'air que nous respirons.

Les impacts de l'homme sur la nature ne cessent de s'accroître : pollutions atmosphériques, des eaux, des sols, suppression des espaces et des couloirs de vie... L'évolution de l'environnement planétaire, comme la diminution de la couche d'ozone, ou les changements climatiques, constituent des menaces supplémentaires sur la diversité biologique.

La région Nord-Pas-de-Calais, quant à elle, est la deuxième région la plus fragmentée de France par les infrastructures. Celles-ci entravent la circulation des espèces, tel un tissu déchiré en en 4 millions de morceaux.

Le cas des oiseaux

Parmi les espèces communes en baisse statistique significative (entre 1989 et 2001)



La Perdrix grise

- 49 %



Le moineau domestique

- 21 %



L'hirondelle de fenêtre

- 84 %



L'alouette des champs

- 18 %

Source : CRBPO – Muséum National d'Histoire Naturelle

Ça bouge...



La Commission Européenne a lancé le programme Natura 2000 visant à constituer un réseau d'espaces écologiques européens. Le programme Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne.

Dans notre région, des politiques de conservation et de restauration des milieux ont été mises en place, tandis que de nombreuses organisations naturalistes s'activent à sensibiliser, à éduquer, à

protéger, à restaurer. Dans nos cités, des collectivités et des particuliers sont impliqués dans différents dispositifs de restauration de la biodiversité...

En Nord-Pas-de-Calais, plus de 6 000 hectares sont protégés. Ils ne représentent toutefois que 0,5 % du territoire régional répartis sur une bonne centaine de sites. Cette protection rapprochée est assurée par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, et le Conservatoire des sites naturels.

Des initiatives locales spontanées se développent, telle la commune de Lestrem, avec l'appui d'une association. En assurant des connexions naturelles entre les sites d'intérêt faunistique et floristique (ce qu'on appelle les « maillages ou corridors biologiques »), la vie sauvage peut à nouveau circuler. Une action d'éducation à l'environnement et d'information du public est engagée. Cette activité a créé 5 emplois depuis 1998...

Pour la biodiversité

J'agis

◀ Pour commencer... ▶

- ▶ Mieux connaître, c'est mieux protéger. J'apprends à reconnaître les espèces, en participant à l'une des nombreuses « promenades vertes » en Nord-Pas-de-Calais (guide disponible à la MNE : 03 20 52 12 02).
- ▶ J'aménage mon jardin en « refuge naturel ». Je prends des conseils utiles disponibles gratuitement sur www.chantiernature.org, rubrique « Nos jardins naturels ».
- ▶ Je jardine biologique, sans engrais ni pesticide.
- ▶ Je privilégie les produits alimentaires de l'agriculture biologique.
- ▶ J'achète des bois éco-certifiés, comme le label Forest Stewardship Council (FSC). Ses critères comportent plusieurs exigences : respect des droits des populations indigènes, réduction des impacts sur l'environnement, conservation des forêts naturelles.

◀ Un cran au-dessus... ▶

- ▶ J'approfondis mes connaissances sur la biodiversité : www.campagnes-vivantes.asso.fr/corridors : sur les corridors biologiques et trames vertes en Nord-Pas-de-Calais <http://natura2000.environnement.gouv.fr> : sur Natura 2000 en France. Chaque zone naturelle de la région est décrite (rubrique « Recherche géographique ») www.wwf.fr : Renseignements sur les forêts et le label FSC
- ▶ J'interpelle ma commune sur les actions à entreprendre en faveur du maintien de la biodiversité : corridors biologiques, gestion des espaces verts sans engrais ni pesticide...
- ▶ Je sensibilise les enseignants sur la possibilité de créer un « jardin naturel écolier » (www.chantiernature.org) ou un espace naturel pédagogique (www.mn-chicomendes.org)
- ▶ Je m'intéresse à la vie des associations de protection de la nature de mon secteur :

Renseignements : Nord Nature 03 20 88 49 33.



Toujours bafoués...

152 pays
et territoires
ont porté
atteinte
aux droits
de l'Homme
en 2001.



Selon Amnesty international, on dénombre des **exécutions** extra-judiciaires dans 47 pays, des exécutions judiciaires dans 27, des « **disparitions** » dans 35, des cas de **torture** et de **mauvais traitements** dans 111 et des **prisonniers d'opinion** dans 56 ! Ces chiffres sont sous-estimés, selon l'organisation.

Selon l'association Reporters sans frontières, près de **400 médias ont été censurés en 2002** et 121 journalistes étaient en prison au 1^{er} janvier 2003 contre 110 un an plus tôt.

Partout, **les femmes souffrent de profondes discriminations** face à l'accès à la santé, à l'éducation et aux droits civiques. Certains pays ne reconnaissent pas aux femmes le droit de vote, de plus, elles restent absentes des sphères du pouvoir dans toutes les régions du monde. Les femmes ne détiennent que 1 % des revenus mondiaux.

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT) **180 millions d'enfants assujettis « aux pires formes d'exploitation »** comme l'esclavage, la traite, le travail forcé en vue de conflits armés, de prostitution, de pornographie.

Les multinationales doivent pour leur part promouvoir les droits de l'homme au travail et lutter contre l'exploitation des enfants auprès des filiales et des fournisseurs. C'est ce qu'on appelle la « responsabilité sociale » de l'entreprise.

Tortures → 111 pays

Disparitions → 35 pays

Prisonniers
d'opinion → 56 pays

180 millions
d'enfants exploités

Ça bouge...

A ce jour, **132 pays ont ratifié une convention internationale** qui vise une action immédiate pour **bannir les pires formes de travail des enfants**. Un programme a été lancé par le Bureau International du Travail pour contribuer à l'abolition progressive du travail des enfants, en renforçant la capacité des pays de s'attaquer à ce problème.

<http://www.ilo.org/public/french/index.htm>

En France, la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) rend obligatoire aux sociétés cotées en Bourse de publier dès 2003 un rapport annuel sur l'impact social et environnemental de leur activité.

Par ailleurs, au niveau du Parlement et du Sénat, **une délégation parlementaire aux droits des femmes** et à l'égalité des chances a été instituée par la loi (12 juillet 1999). Chaque délégation est chargée d'informer les assemblées de la politique suivie par le gouvernement au regard de ses conséquences sur l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Les ONG, fer de lance des Droits de l'Homme, tel que Amnesty International, Transparency, la Ligue des Droits de l'Homme, ou l'Association Reporters Sans Frontières assurent un travail remarquable.

D'autres organisations, telles qu' Artisan du Monde en France, luttent concrètement contre l'exploitation économique. **Le commerce équitable**, par exemple, apporte un revenu qui permet à chacun de prendre en charge ses besoins fondamentaux : se loger, se vêtir, se nourrir. Ainsi, un paquet de café « équitable » de 50 g, qui coûte 38 centimes d'euros de plus qu'un paquet traditionnel, permet à un petit producteur de multiplier par 4 ses revenus !



Pour les droits de l'Homme J'agis

› Je m'informe et je participe aux campagnes de sensibilisation et d'information organisés par les ONG qui défendent les Droits de l'Homme tel que :

Amnesty International (www.amnesty.asso.fr propose notamment un panel d'actions possibles).

Transparency (www.transparency.org).

La Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (www.fidh.org : rapport annuel et chiffres de l'Observatoire des Droits de l'Homme).

L'Association Reporters Sans Frontières (www.rsf.fr : rapport annuel en ligne).

› Au travers de mes actes d'achat, je m'efforce d'influencer les grandes entreprises de production ou de distribution à souscrire aux codes de conduite en faveur de la promotion des droits de l'homme au travail.

› Je privilégie l'achat de produits du commerce équitable. J'accède au portail du commerce équitable : www.commerceequitable.org

› J'améliore mes connaissances
Milène Lerot, « *Le guide du consommateur responsable* », Marabout, 2002.

Un avenir sans travail des enfants, rapport global du Bureau International du Travail, juin 2002.

› Je participe bénévolement à une association de lutte pour les droits de l'Homme.



On touche le fond du puits

**1,3 milliard
d'hommes
n'ont pas accès
à l'eau
potable.**

Les
**consommations
d'eau
ont doublé
pendant
les vingt
dernières
années.**



L' eau est un enjeu majeur pour notre planète. Indispensable à la vie, cette ressource naturelle est renouvelable, mais pas inépuisable. Elle est gaspillée, polluée et surexploitée.

Seulement 0,3% des eaux terrestres constituent notre réservoir d'eau douce disponible. Actuellement, moins de 10 pays s'accaparent 60 % de ce gisement. Les régions au climat aride souffrent d'une forte pénurie en eau. On estime qu'un habitant de la planète sur deux pourrait vivre dans des zones souffrant de « stress hydrique » grave en 2032, si les forces du marché continuent à avoir la haute main sur l'évolution de la situation politique, économique et sociale mondiale. Ce contexte fait de plus en plus le lit de conflits entre pays.

La France est également concernée par des conflits d'usage portant atteinte à la qualité de l'eau (agriculture, tracés routiers). Il n'est pas rare que la ressource en eau de qualité d'un territoire soit convoitée par un autre, au prix de discordes.

Enfin, l'eau contaminée tue chaque année 5 millions d'habitants, bien davantage que le sida.



*Quelques
mètres
pour vous ?*



*6 kilomètres
en moyenne
pour elle !*

Ça bouge...



est requise. Ainsi, la ville de Lille a mené une « campagne d'année sur l'eau » dans le cadre de l'agenda 21 en 2001-2002. Pendant deux ans, la Ville de Lille a sensibilisé et mobilisé les Lillois à la préservation de cette ressource. Cette campagne d'année sur l'eau s'est vue décerner le label « Merci dit la planète ».

La réglementation reconnaît depuis peu que **l'eau fait partie du patrimoine de la nation**. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable sont déclarées d'intérêt général. La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 relance la politique de l'eau à l'échelle nationale. Une meilleure gestion de l'eau est nécessaire afin d'assurer sa protection, et la restauration de sa qualité. Il existe à l'échelle locale une gestion qui s'organise sous la forme d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

A l'échelle de la cité, la mobilisation des citoyens

Des opérations innovantes, peu coûteuses et reproductibles sont menées avec l'appui des pouvoirs publics pour mieux gérer la consommation d'eau potable. Par exemple, grâce au Fonds Régional d'Aide à la Maîtrise de l'Energie et de l'Environnement (FRAMEE), un aménageur, **la SEM Artois développe ses constructions l'installation de systèmes de récupération des eaux pluviales**. Les eaux de pluies de plusieurs cités minières sont récupérées dans des cuves souterraines et sont destinées à alimenter les WC et les robinets extérieurs.

Pour l'eau

J'agis

◀ Pour commencer... ▶

Deux mots d'ordre : éviter de polluer et é-co-no-miser !

- › J'utilise raisonnablement les produits détergents pour nettoyer.
- › Je ne jette pas les détritiques n'importe où afin d'éviter qu'ils se retrouvent tôt ou tard dans l'eau.
- › Je choisis un détergent biodégradable (lessive, vaisselle, sols...).
- › Je chasse les fuites d'eau.
- › Je choisis la douche plutôt que le bain (5 fois plus d'eau qu'une douche).
- › Je ferme le robinet quand je me lave les dents.
- › Je réduis l'arrosage de mon jardin et de la voiture.
- › Je pose sur les robinets des économiseurs d'eau.
- › Je compare ma consommation d'eau annuelle à la moyenne nationale (en 1999, 321 € pour 120 m³).

◀ Un cran au-dessus... ▶

› J'apprends mes connaissances :

- www.eaufrance.com : très pratiques et facile d'accès, une information complète et très vivante,
- www.mde.tm.fr/ : un réseau national des données de l'Eau,
- www.unesco.org/water/ : la situation de l'eau au plan mondial (en anglais),
- www.environnement.gouv.fr : dossier sur l'eau, à partir de la page d'accueil.

- › Je choisis des toilettes avec une chasse d'eau économe.
- › Je privilégie les appareils ménagers les plus économes en eau (et en énergie !).
- › J'utilise des récupérateurs d'eau de pluie sous mes gouttières.
- › Je questionne mon maire sur l'existence d'une commission d'usagers des services publics sur le domaine de l'eau. Si elle existe, pourquoi ne pas y participer ?

Bibliographie :

Atlas mondial du développement durable. Concilier économie, social, environnement. Comité 21, Anne-Marie Sacquet, Paris : Editions Autrement- collection Atlas/monde 2002, 77 p.

L'Atlas du monde diplomatique sous la direction de Gilbert Achcar, Alain Gresh, Jean Radvanyi, Philippe Rekacewicz et Dominique Vidal. Hors-série, janvier 2003, 195 p.

L'environnement en France 2002 Institut Français de l'Environnement. Orléans : IFEN, 2002, 480 p.

Rapport Planète vivante 2002, WWF – Fonds Mondial pour la Nature, Juin 2002.

Rapport mondial sur le développement humain Programme des Nations Unies pour le Développement Bruxelles : éditions de Boeck, 2002, 282 p.

L'Atlas mondial du développement durable a été une source précieuse d'informations pour réaliser ce guide, aussi, nous tenons tout particulièrement à recommander sa lecture et à remercier son auteur.

Remerciements :

Annick Delannoy, ADEME NPdC,
Alice Després, DIREN NPdC



Réalisé par le cerdd

16 place Cormontaigne - 59000 Lille

Tél. : 03 20 17 95 10

Mél : contact@cerdd.org

Rédaction :

Amélie Morel - Jean-Christophe Lipovac - Dominique Hays

Maquette et impression : L'ARTÉSIENNE - Liévin

Photos : Dominique Hays - Emmanuel Cau - CERDD

(sauf pages 14 et 15)

